

AGENCE DE LOGEMENT DES FORCES CANADIENNES

Rapport annuel
2018-2019



Défense
nationale

National
Defence

Canada

Table des matières

Le Chef de la direction présente le bilan de l'année1

Qui nous sommes 2

Pourquoi nous le faisons..... 8

Résultats..... 9

Comment nous y parvenons15

Regard vers l'avenir.....18

Répartition des fonds.....19

États financiers 20

Emplacements des logements du Ministère de la Défense
nationale au Canada 33





Le Chef de la direction présente le bilan de l'année

L'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) a entamé sa 23^e année comme organisme de service spécial en 2018-2019. Je suis fier du travail exceptionnel et du dévouement de notre équipe dans la prestation de solutions de logement de qualité pour les Forces armées canadiennes (FAC), leurs membres et leurs familles.

En tant que partenaire dans la constitution de familles résilientes et la préparation opérationnelle des FAC, l'ALFC s'est donné pour mission de fournir les meilleurs services et solutions de logement possible aux familles des FAC. Les familles militaires sont des familles fortes et, au cours de la dernière année, nous avons travaillé fort avec les intervenants pour transformer les habitations en chez-soi.

Cette année, nous avons investi considérablement dans la modernisation de notre portefeuille de logements, en investissant plus de 134,5 millions de dollars dans la réfection, la rénovation intérieure, la modernisation extérieure et la construction d'unités de logement résidentiel (ULR). En soi, 41 familles des FAC additionnelles ont trouvé une nouvelle habitation où se sentir chez elles. La culture enracinée de l'Agence qui consiste à améliorer constamment la prestation des services a continué d'être au cœur de la façon dont nous avons exécuté notre programme de logements, et c'est ce qui fait de l'ALFC un chef de file en matière de logements fédéraux.

Les investissements dans le portefeuille de logements ont permis de mettre en œuvre l'initiative 104^B de la [Politique de défense du Canada : Protection, Sécurité, Engagement](#) (PDPSE), qui propose d'améliorer les logements des membres des FAC. De même, les engagements de l'ALFC avec les intervenants ministériels ont permis de créer de nouveaux services de logement novateurs à l'appui de l'initiative 24, qui propose d'élaborer un plan global pour les familles des militaires afin de stabiliser davantage la vie familiale des membres des Forces armées canadiennes et de leurs familles qui sont tenus d'effectuer des déménagements fréquents.

L'ALFC a également concentré ses efforts sur la satisfaction de la clientèle et un engagement accru. Notre relation avec les membres des FAC a été à la base de la prise de décisions d'affaires et nous avons travaillé avec diligence pour nous assurer que nous étions en mesure de répondre à leurs attentes en matière de logements. Nous avons réorienté nos efforts vers une approche plus personnalisée en matière de logements; qu'il s'agisse de fournir des ULR à accès facile ou un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, nous nous sommes efforcés d'offrir un service à valeur ajoutée. L'ALFC est honorée qu'à tout moment, un membre des FAC sur cinq choisisse de vivre dans un de nos logements, et nous sommes déterminés à maintenir cette confiance.

Nous avons travaillé à protéger, préserver et restaurer les milieux naturels en jouant un rôle actif dans l'intendance des ressources. Nous avons appliqué des normes d'efficacité énergétique à toutes les nouvelles constructions et rénovations, ce qui a eu un impact direct sur la réduction des coûts énergétiques pour les occupants. L'ALFC est en bonne position pour atteindre les cibles 5, 6 et 8 de la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense](#) (SEED).

Sans notre effectif dévoué, l'excellence en prestation de services ne serait rien. L'ALFC a investi dans son personnel pour s'assurer que son équipe demeure agile et compétente et qu'elle possède les bonnes compétences au bon moment. Notre effectif solide, notre dévouement à la mission et notre capacité d'adaptation feront en sorte que nos résultats positifs se maintiendront dans les années à venir.

David Thompson
Chef de la direction
Agence de logement des Forces canadiennes



Qui nous sommes

L'ALFC est fière de mener le programme de logements militaires du Ministère de la Défense nationale (MDN) et de fournir les services de logements connexes aux membres des FAC et à leurs familles partout au Canada, soit près de 28 000 occupants qui vivent dans nos communautés.

L'ALFC constitue un chef de file des logements fédéraux. Nous offrons un portefeuille d'ULR comme option d'habitation pour soutenir les membres des FAC et leurs familles, qui déménagement souvent à l'échelle du Canada selon leurs affectations, et ce, parfois avec un court préavis.

L'ALFC modernise continuellement sa prestation de services. Nous nous concentrons sur le succès de notre mission, notre culture organisationnelle, nos processus et notre service à la clientèle. Notre but est de fournir le meilleur service possible à nos occupants et de contribuer à leur bien-être dans leur logement. Nous avons connu une transition certaine de « ce que nous faisons » à « pourquoi nous le faisons », avec un effort concentré sur les priorités suivantes :

- Fournir des logements de qualité qui répondent aux besoins variés des diverses familles de membres des FAC;
- Fournir une expérience positive aux occupants grâce à l'excellence du service à la clientèle;
- Contribuer à des communautés dynamiques et solidaires qui rendent possible la préparation opérationnelle;
- Moderniser nos outils, pratiques et processus, de façon à maintenir le parcours de l'Agence vers l'excellence continue;
- Développer de nouvelles relations avec le public ainsi que les organismes privés et à but non lucratif afin d'améliorer les services de logement intégrés offerts aux membres des FAC;
- Promouvoir un milieu de travail respectueux où les employés sont pourvus et soutenus pour faire de leur mieux.

L'ALFC gère et exploite 11 665 ULR dans 27 emplacements à l'échelle du Canada. Les membres des FAC qui occupent des ULR ont des besoins variés et une composition familiale diversifiée, notamment sous forme de couples de militaires, célibataires, familles multigénérationnelles, parents seuls, familles avec enfants et familles avec personnes à charge ayant des besoins spéciaux. Nous nous efforçons d'offrir des solutions de logement sur mesure pour répondre aux besoins individuels de chacun. Nous offrons des maisons unifamiliales, jumelées et en rangée, des appartements ainsi que des logements à accès facile.

L'ALFC collabore avec ses partenaires des FAC et du MDN pour soutenir l'état de préparation opérationnelle; qu'il s'agisse d'un déploiement, d'un exercice loin de chez soi ou du bouleversement



qu'entraîne un déménagement, l'Agence est déterminée à réduire au minimum les perturbations pour la famille qui peuvent résulter de la vie militaire.

Chaque année, des milliers de membres des FAC sont réinstallés dans tout le pays, à l'intérieur et à l'extérieur de nos logements. Nous nous assurons que nos ULR sont prêtes pour l'emménagement, bien entretenues et en bon état. Une fois qu'ils ont emménagé, nos occupants peuvent nous joindre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La tranquillité d'esprit chez soi contribue à la résilience des familles des FAC.

Notre dévouement va au-delà de la prestation de services et de logements de qualité, car nous sommes déterminés à contribuer au soutien et au dynamisme des communautés. Nos quartiers sont situés à proximité du lieu de travail et des services de soutien offerts aux familles militaires, comme les centres de ressources pour les familles militaires (CRFM). Bon nombre de familles militaires choisissent de vivre dans des logements militaires parce que cela leur donne la certitude que leurs familles sont en sécurité lorsque le militaire en service est loin de chez lui. L'ALFC s'est engagée à soutenir le sens profond de la famille et de la communauté au sein des FAC.

Nous offrons nos services par l'entremise d'un effectif dévoué dont les connaissances, les compétences et les aptitudes variées témoignent du succès de l'Agence. L'ALFC cultive une organisation diversifiée, inclusive, souple et saine. Une équipe diversifiée nous permet d'optimiser les différents points de vue ainsi que les solutions liées à l'exécution du mandat. Nous nous sommes engagés à atteindre un niveau élevé d'excellence du service au sein de la fonction publique, et continuons d'être certifiés au niveau Or d'Excellence Canada. En 2016, l'Agence a obtenu le Prix du Canada pour l'excellence, l'innovation et le mieux-être (EIM). La norme EIM se fonde sur la recherche et la connaissance des facteurs de succès dans les lieux de travail du monde entier. Elle favorise l'excellence dans les organisations canadiennes de tous les secteurs et s'harmonise bien avec le Cadre de responsabilisation de gestion du Conseil du Trésor. L'approche structurée et progressive de l'excellence fournit à l'ALFC un cadre stratégique pour l'amélioration continue et relie les divers cadres et initiatives d'amélioration de l'ALFC afin d'obtenir des résultats tangibles pour nos clients et intervenants.



134,5 M\$
investis en 2018-2019

382
réfections (rénovations de
salle de bain et de cuisine)

41
nouvelles unités de
logements résidentiel
construites

3
certifications
Green Globe

près de **20%**
des membres des FAC
sont occupants

Logements

Nous modernisons le portefeuille de logements chaque année, et le transformons pour répondre aux besoins des familles militaires. Notre portefeuille se compose de maisons en rangée, unifamiliales et jumelées, ainsi que d'appartements.

En 2018-2019, nous avons collaboré avec de nombreux partenaires pour mener un ambitieux programme de remplacement lié au cycle de vie et d'améliorations liées aux immobilisations, tout en augmentant l'accessibilité et l'efficacité énergétique de nos bâtiments et en continuant à bâtir et revitaliser nos communautés. Grâce à ces investissements, nous avons amélioré l'état de nos logements, de même que leur sécurité, accessibilité, efficacité énergétique et confort.

Portefeuille de logements actuel

11 665 unités de logement résidentiel



Revitalisation de communautés

Cette année, l'ALFC a travaillé à l'amélioration et au rajustement du portefeuille de façon à mieux répondre aux besoins des FAC, en construisant de nouvelles ULR à Trenton, Petawawa, Shilo et Moose Jaw. Un grand nombre de ces nouvelles ULR sont des appartements à deux chambres afin de répondre à l'évolution des besoins des familles des FAC.

En collaboration avec les partenaires, l'ALFC a collaboré à d'importantes améliorations aux communautés des bases et des escadres grâce à des améliorations extérieures à grande échelle, à une plus grande disponibilité de stationnement et à des améliorations aux aires de loisirs. D'importants projets ont été mis en œuvre à Valcartier, Kingston et Halifax dans des quartiers à forte densité afin d'améliorer la circulation et la circulation piétonnière, de réduire la congestion et d'embellir ces secteurs.

Projet à l'honneur

En octobre 2018, l'ALFC et la Garnison Petawawa ont inauguré un nouveau complexe d'appartements offrant aux membres des FAC et à leurs familles des habitations modernes et écologiques. Le nouveau complexe répond aux besoins démographiques des occupants de Petawawa et contribue à revitaliser le paysage de la communauté. Cette réalisation constitue un grand pas dans l'adaptation du portefeuille de logements aux besoins des familles des FAC.



« Investir dans nos personnes est la chose la plus importante que nous pouvons faire au sein des FAC. »

~ Colonel Lapointe (Commandant de la base, Garnison Petawawa)

« Nous nous engageons à améliorer, moderniser et réparer les logements. »

~ David Thompson, Chef de la direction de l'ALFC

Accessibilité et aide aux familles des FAC ayant des besoins particuliers

L'ALFC s'engage à construire et adapter ses ULR de façon qu'elles soient plus inclusives. Nous avons investi dans des améliorations et modifications liées à l'accessibilité de nombreuses ULR, de façon à en faire des logements d'accès facile. Ces mesures améliorent les conditions de vie et aident les militaires et les membres de leurs familles qui peuvent avoir des besoins particuliers.

L'ALFC a également accru son soutien aux membres libérés et à leurs familles, qui peuvent faire face à un certain nombre de difficultés liées à la transition de la vie militaire à la vie civile. En 2018-2019, l'ALFC a harmonisé les politiques afin de prolonger la période pendant laquelle un membre libéré peut demeurer dans une ULR afin d'offrir un soutien supplémentaire pendant leur transition vers leur nouvelle vie civile.

Initiatives d'écologisation

L'ALFC s'engage à mettre en œuvre des principes de construction écologique pour assurer la durabilité et la résilience de son portefeuille de logements. Nous augmentons l'efficacité énergétique de nos ULR et utilisons le protocole d'évaluation ÉnerGuide résidentiel de Ressources naturelles Canada afin d'évaluer nos logements rénovés. La totalité des ULR ayant fait l'objet d'une réfection a atteint une norme de rendement énergétique ÉnerGuide, de sorte que nous demeurons en voie d'atteindre [la cible 6 énoncée dans la SEED](#). De plus, plusieurs de nos bâtiments neufs ont reçu des certifications d'écologisation.

Par le biais de bulletins d'information à l'intention des occupants, nous sensibilisons ces derniers aux pratiques exemplaires en matière d'entretien saisonnier de la maison, d'économie d'énergie et de gestion des déchets. Ainsi, nos occupants peuvent jouir de coûts d'énergie réduits.

Service à la clientèle

L'ALFC a effectué environ 6 350 transactions d'attribution de logements l'an dernier. Notre objectif est de rendre les affectations d'un endroit à l'autre aussi faciles que possible pour les membres des FAC. Nous reconnaissons le stress lié au déménagement et c'est pourquoi les employés personnalisent le rendement des services aux besoins des familles pour faciliter les déménagements le plus possible.



Services d'urgence après les heures normales

L'ALFC est prête à répondre en cas de conditions météorologiques imprévisibles ou d'autres situations urgentes pouvant affecter les ULR à tout moment, jour et nuit. Nos occupants peuvent nous joindre par notre ligne de Services d'urgence après les heures normales (SUAHN), pour recevoir de l'aide 24 heures sur 24. Nous avons reçu 7 284 appels l'an dernier, parmi lesquels 2 688 ont été jugés urgents et ont fait l'objet de mesures immédiates. Nos occupants savent qu'ils peuvent nous joindre et peuvent compter sur nous.

Processus de gestion des plaintes

Au cours de la dernière année, des efforts importants ont été déployés pour améliorer la réception, la gestion et la résolution des plaintes des clients par l'entremise du processus de règlement des plaintes. Grâce à la création d'une capacité d'analyse des données, l'ALFC a mis au point un outil novateur d'analyse des plaintes et des demandes de renseignements des clients, par endroit et par type, afin d'aider la direction de l'Agence à diagnostiquer les problèmes systémiques potentiels et à améliorer la qualité des services aux occupants. L'évaluation des registres d'appels a permis de constater une baisse de 9,3 % du nombre de plaintes et d'appels de service en 2018-2019 par rapport aux années précédentes.

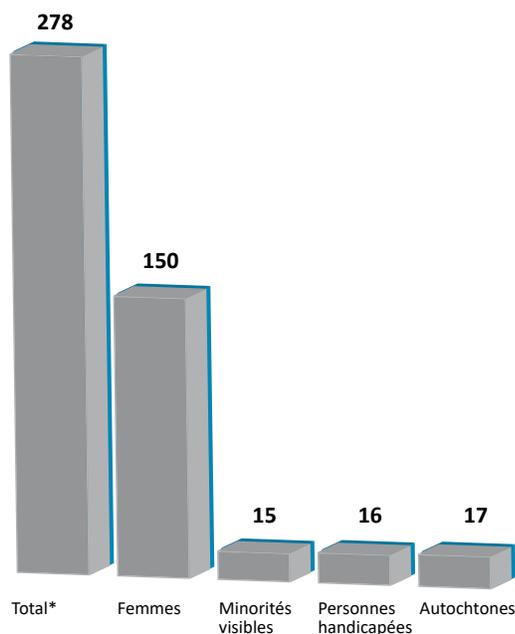
Satisfaction de la clientèle par rapport au rendement des entrepreneurs

L'ALFC a lancé un nouveau programme en 2018-2019 destiné au suivi et à la rétroaction des occupants par rapport à la rapidité et à la réactivité des entrepreneurs en ce qui concerne les demandes de réparation et d'entretien. Ces évaluations ont fourni au personnel de l'ALFC des renseignements essentiels, directement des occupants, sur le rendement des entrepreneurs sur place et au

domicile des membres des FAC, ce qui nous a permis d'améliorer nos services de première ligne et de mieux servir les occupants.

Effectif

Nous constituons un effectif fort et diversifié et investissons dans nos employés. Au cours de 2018-2019, nous avons continué d'offrir à nos équipes des programmes de formation fonctionnelle, technique et opérationnelle. Le personnel de première ligne a reçu une formation sur mesure grâce à une combinaison de programmes personnalisés et propres à l'emploi. Nous avons engagé des membres des FAC qui ont fait la transition dans la fonction publique. Nous employons actuellement plus d'une douzaine de conjoints et conjointes de militaires. Leurs connaissances, leurs compétences et leur capacité d'établir des liens avec la vie militaire sont des atouts qui nous permettent d'apporter des améliorations. Nous accueillons tous les groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans notre milieu de travail et éliminons les obstacles auxquels font face les groupes, afin de célébrer la diversité et de faire en sorte que notre effectif se sente à l'aise et accepté. Les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de l'ALFC démontrent que les employés estiment que leur emploi correspond bien à leurs compétences et à leurs intérêts.



Exercice fiscal 2018 à 2019

Remarques

Ce graphique présente les résultats quantitatifs relatifs à la représentation de chacun des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi pour l'exercice fiscal 2017 à 2018.

* Le total de 278 employés ne comprend que les employés indéterminés.

2
transitions
de militaire à civil

3
conjoints
de militaires embauchés

7%
de notre effectif
se compose d'étudiants

Pourquoi nous le faisons

L'incidence qu'ont les logements sur la qualité de vie des membres des FAC est considérable. Il existe un lien reconnu entre la qualité de vie des membres des FAC et l'état de préparation des FAC, de sorte que les logements de qualité contribuent au bien-être et au moral. Les logements sont également reconnus comme un facteur important dans le recrutement, la relève, le maintien en poste et permet ultimement la préparation opérationnelle.

Trouver une nouvelle maison se classe comme la plus importante tâche d'un déménagement, nécessitant un temps et un effort considérables, d'après les résultats préliminaires provenant de l'étude « Comprendre les besoins des familles des FAC durant les déménagements » menée par Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) en 2018. L'ALFC a établi un partenariat avec SBMFC, le bureau de l'Ombudsman et les CRFM à l'échelle du pays, de manière à améliorer nos relations et nos services aux membres des FAC.

Nos programmes d'entretien et de réparation des logements et nos initiatives d'efficacité énergétique ont amélioré l'état du portefeuille de logements, non seulement pour fournir aux occupants des logements sûrs et accessibles, mais aussi pour leur procurer les avantages qu'offrent les maisons écoénergétiques.

Nous sommes les intendants des ressources et nous nous assurons que notre présence dans les communautés est perçue et ressentie comme une affirmation positive de notre mission. Nous voulons que les occupants se sentent à l'aise dans leur ULR et leur quartier. C'est pourquoi nous avons investi dans la revitalisation de nos communautés. Une expérience agréable de séjour dans un logement résidentiel du MDN rapproche les familles et crée un lien solide au sein de la communauté.

Nous sommes des partenaires actifs qui bâtissent des familles résilientes au sein des FAC. Nos réussites dans la prestation de solutions d'hébergement pour les membres des CAF et leurs familles se reflètent dans nos résultats pour 2018-2019.



L'ALFC a appuyé la Stratégie pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre par différentes initiatives, parmi lesquelles l'écologisation du parc de véhicules commerciaux de l'ALFC. Le premier véhicule hybride a été livré à Valcartier en mars 2019. Au cours des prochaines années, l'ALFC planifie de renouveler le parc afin de réduire davantage l'incidence sur l'environnement. Cette mesure s'aligne sur [la cible 6 de la SEED](#) à laquelle la PDPSE s'engage.

Résultats

Logements

- Plus de 134,5 M\$ ont été investis dans le portefeuille de logements.
- 84% des revenus des frais de gîte ont été réinvestis dans le portfolio.
- Nous avons réalisé 382 rénovations extérieures et intérieures.
- Nous avons construit au total 30 appartements de deux chambres à Petawawa et Shilo ainsi qu'à Moose Jaw.
- Nous avons construit sept maisons unifamiliales et quatre jumelées à Trenton.
- Plusieurs rénovations et constructions neuves ont atteint les normes de rendement énergétique ÉnerGuide. Les appartements situés à Shilo et Petawawa ont obtenu la certification Green Globes^{MD}, respectant un haut standard de construction durable.
- Nous avons converti une ULR en logement plus accessible à Winnipeg.
- Nous avons démoli 161 ULR dans l'ensemble du portefeuille, surtout à Winnipeg, Cold Lake et Ottawa, contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Nous avons révisé nos normes de conception afin de fournir des principes, des objectifs et des repères en matière d'écologisation pour nous guider dans la planification et l'exécution de nos opérations de logements au quotidien. Les normes révisées font en sorte que l'Agence s'harmonise à l'échelle nationale dans le contexte plus large des initiatives d'écologisation du gouvernement du Canada et contribue à assurer un niveau de cohérence pour atteindre les objectifs énergétiques et environnementaux.
- Nous avons appuyé la SEED, qui vise à faire en sorte que 30 % du parc de véhicules légers et non militaires du MDN soit à traction hybride ou électrique d'ici 2020.
- Nous avons maintenu une note acceptable de 86,9 % de l'état du portefeuille de logements national.

Investissements dans le portefeuille de logements			Montant
ULR	Réfection et rénovation	382	65,1 M\$
ULR	Entretien et réparation		35,8 M\$ *
ULR	Cycle de vie (remplacement de composants majeurs qui sont arrivés à, ou près de, leur fin de vie utile)		27,2 M\$
ULR	nouvelles constructions	41	4,5 M\$
ULR	Démolition	161	1,9 M\$
* Le montant correspond à celui destiné à l'investissement qui restait à la suite des projets de construction débutés en 2017-2018 et terminés en 2018-2019.			



L'ALFC s'efforce sans cesse de répondre aux besoins des membres des FAC et de leurs familles. Des logements à accès facile (AF) sont disponibles à divers emplacements à l'échelle du pays. Cette année, nous avons adapté une unité de logement résidentiel à Winnipeg.

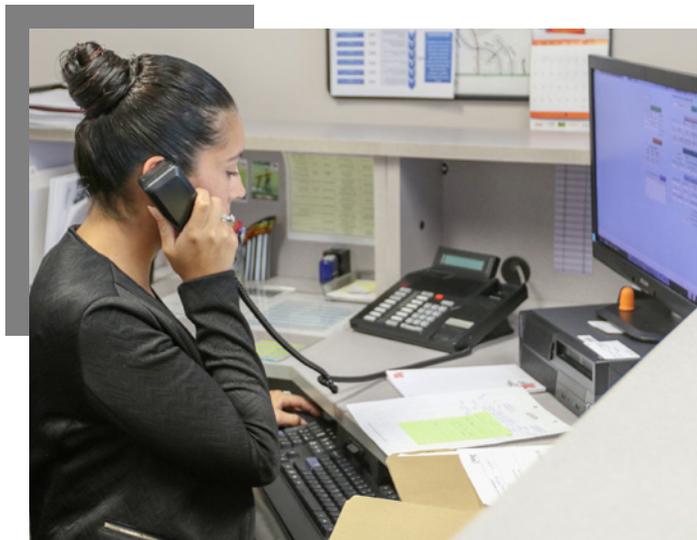
Modernisation de nos services

L'AFC s'est engagée, en réponse à la vision d'Objectif 2020 pour un environnement ouvert et réseauté, un milieu de travail moderne qui utilise intelligemment les nouvelles technologies. Nous avons mis en œuvre avec succès l'usage de nouveaux moyens de communication et processus commerciaux dont nos clients ont bénéficié :

- Nous assistons à une hausse constante du nombre de personnes qui nous suivent sur Twitter. Notre compte sert à mieux faire connaître les services de l'Agence, nos investissements et les possibilités d'emploi à l'ALFC partout au pays.
- Pour faire suite au sondage auprès des occupants de 2017, dans lequel nos occupants ont demandé davantage de communications électroniques, nous envoyons désormais tous les avis importants aux emplacements et bulletins par voie numérique, ce qui nous permet de joindre nos occupants jour et nuit, sept jours sur sept.
- Notre contenu sur Canada.ca est beaucoup plus robuste; il est accessible et utilisable sur tout appareil, y compris les ordinateurs de bureau, les téléphones mobiles et les tablettes.

Une fonction WebGIS a été lancée au cours de 2018-2019; elle fournit aux employés une interface cartographique leur permettant de visualiser l'information sur le portefeuille pour améliorer la planification des projets et le service à la clientèle. Nous avons entamé le dialogue avec nos partenaires afin de mettre un outil semblable à la disposition des membres des FAC lorsqu'ils font des recherches sur leurs options de logement, afin d'améliorer leur expérience de réinstallation.

Nous continuerons d'axer notre démarche de renouvellement de la fonction publique sur les piliers de l'initiative Au-delà de 2020, soient la souplesse, l'inclusion et le bon équipement. Nous élaborons nos projets dans la section en [regard vers l'avenir](#) de ce rapport.





Le travail de mon conjoint nous a souvent fait déménager. C'est à Montréal que j'ai débuté à l'ALFC, en 2017. Lors de notre départ pour Esquimalt, je me suis informée à propos d'une mutation au centre de services de logement local; j'ai été accueillie à bras ouverts. J'adore le fait que travailler à l'Agence me permette de faire partie de son effectif. J'adore travailler si près de chez moi et soutenir ma communauté!

Sylvie

Conjointe d'un membre de l'aviation royale canadienne, qui travaille à l'ALFC Esquimalt
Habite dans une unité de logement résidentiel

Gens

À l'ALFC, nous encourageons un milieu de travail souple qui favorise l'inclusion et la collaboration. Nous veillons à ce que notre personnel soit équipé pour offrir un rendement optimal. Nous comprenons que les membres des FAC déménagent trois fois plus souvent qu'une famille canadienne moyenne. Les déménagements fréquents peuvent contribuer à augmenter le niveau de stress des membres et de leur famille. C'est pourquoi à l'ALFC, tant au siège social qu'à l'un de nos 27 emplacements, nous offrons à notre effectif des outils, de la formation et un environnement positif qui aident les employés à exceller dans leur rôle. Au cours de la dernière année, nous avons réalisé ce qui suit :

- En appui de l'Initiative d'emploi pour les conjoints de militaires en 2018-2019, nous avons embauché trois conjointes et conjoints de militaires. Les conjointes et conjoints sont liés à la vie militaire et communiquent facilement avec la communauté des FAC.
- Nous avons accueilli du personnel militaire récemment libéré alors qu'il quittait les Forces pour occuper un emploi civil. Nous leur avons fourni les outils nécessaires pour acquérir de l'expérience et de nouvelles compétences qui seront utilisés tout au long de leur parcours.
- 7 % de notre effectif était composé d'étudiants. L'an dernier, nous avons embauché 22 étudiants, dont 17 dans des Centre de services de logement (CSL) à l'échelle du pays et cinq autres au siège social.
- Nous sommes souples. Nous avons réinstallé des employés pour améliorer leur qualité de vie. Le transfert des connaissances et les compétences uniques que les employés apportent contribuent à créer un milieu de travail stable et agréable.
- Nous sommes inclusifs. Les réunions du personnel, les sessions de formation régionales et les ateliers en équipe ont contribué à créer un climat d'ouverture et de collaboration.
- Les employés ont eu accès à des évaluations individuelles et à des rapports de santé qui leur permettent de prendre des mesures positives pour améliorer leur bien-être mental, physique et émotionnel à la maison comme au travail.



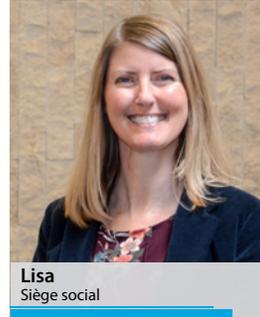
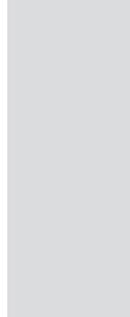
Au cours de 2018-2019, nous avons continué de constituer un effectif engagé, souple et compétent. Nous avons élaboré, maintenu et mis en œuvre des structures organisationnelles adaptées et efficaces et avons exploité des initiatives de recrutement souples et axées sur les résultats. Notre engagement ferme envers nos clients, nos employés et nos partenaires a contribué à faire de l'ALFC ce qu'elle est : un chef de file reconnu dans les services de logement destinés aux FAC.



Dan
Pacificque-Ouest



Dominique
Siège social



Lisa
Siège social

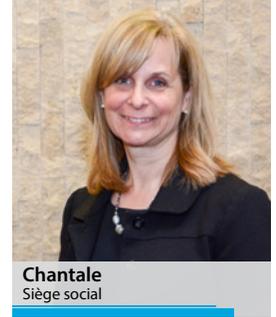


Ronald
Siège social



Zelda
Siège social

20 années et plus de dévouement à l'ALFC



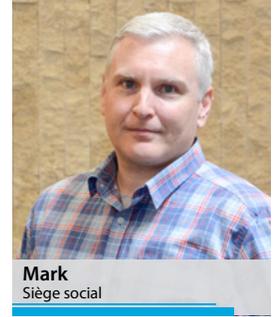
Chantale
Siège social



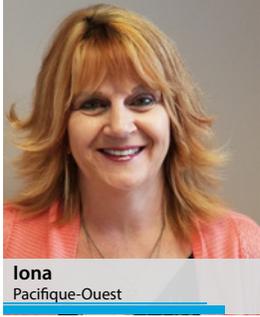
Margaret
Québec-Est



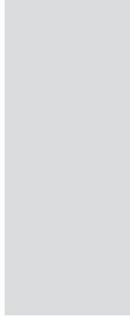
Derek
Siège social



Mark
Siège social



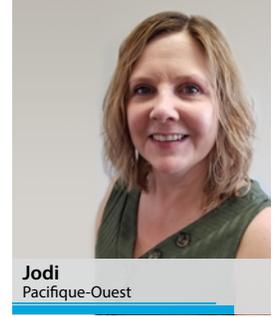
Iona
Pacificque-Ouest



Jacqueline
Siège social



Charles
Siège social



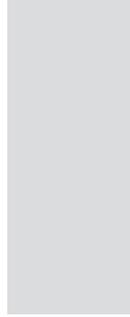
Jodi
Pacificque-Ouest



Shannon
Pacificque-Ouest



Sandra
Québec-Est



Carolyn
Siège social



Johanne
Siège social

Comment nous y parvenons

L'ALFC collabore activement avec ses partenaires stratégiques afin d'atteindre ses objectifs. Nous veillons à ce que les communications soient ouvertes et transparentes. Nous favorisons une culture de confiance et de collaboration en partageant l'information et :

- en étant proactifs et orientés vers l'action;
- en sensibilisant davantage les gens et en construisant notre appui au programme de logements;
- en facilitant l'échange de connaissances et d'expériences au sein de l'Agence.

Nous tirons parti de l'expertise et de l'apport de nos partenaires; leur expérience et leurs connaissances contribuent à notre processus de décisions opérationnelles. Nous avons un large éventail de partenaires en matière de logement, dont certains font partie du ministère de la Défense nationale, d'autres de l'extérieur du Ministère.



L'ALFC et des employés de Construction de Défense Canada à une réunion sur le programme de logements

Nous nous engageons avec les parties prenantes. Nous voulons qu'ils soient au courant de nos progrès et de nos plans futurs, mais aussi qu'ils nous fassent part de leurs commentaires et suggestions. Grâce à notre engagement, nous recueillons des renseignements importants qui nous aident à évaluer nos services et à réaligner les processus au besoin. Nos parties prenantes peuvent faire part de leurs commentaires par différents moyens, notamment :

- Conseil du logement;
- Ombudsman du MDN et des FAC;
- des assemblées générales à la base ou l'escadre;
- les services de bien-être et moral des Forces canadiennes;
- les centres de ressources pour les familles militaires;
- les Vedettes de l'ALFC, programme de reconnaissance qui demande à l'occupant de présenter la candidature d'un employé de l'ALFC.



Lauréats du programme des Vedettes de l'ALFC 2018 – CSL de Borden : Angélique, Sherrall, Sandra, Kelly-Lynne, Kayla, Debbie, Kimberly, André, Darlene, Robert et Denese

Notre engagement nous permet de soutenir et de contribuer à un fort sentiment de famille et de communauté chez les membres des FAC.

Nos employés ont participé à diverses activités de formation afin de demeurer engagés, compétents et innovateurs dans la livraison de services de logement et de services à la clientèle. Au dernier exercice, un grand nombre de nos employés ont :

- assisté aux séances sur le mieux-être (pleine conscience);
- reçu divers prix de reconnaissance;
- été formés en prévention du harcèlement en milieu de travail;
- adopté un bureau virtuel et des régimes de travail souples adaptés.

En investissant continuellement dans nos employés, en consultant des experts et en collaborant avec les partenaires, nous avons évolué pour remplir les besoins des membres des FAC et de leurs familles.



Vedette de l'ALFC 2018 - Donna, CSL Edmonton



Le 22 novembre 2018, le Colonel Gros-Jean, commandant du Groupe des opérations immobilières des Forces armées canadiennes, a remis à Tania une mention élogieuse du Vice-Chef d'état-major de la défense (VCEMD).



Le 8 décembre 2018, Evelyn, employée du centre de services de logement de l'ALFC Yellowknife, s'est vue remettre le Médaille Polaire. Le Médaille Polaire a été créé grâce au support de la Légion de Yellowknife, Vincent Massey Branche 164 et le Centre de ressources pour les familles militaires de Yellowknife. Il souligne les sacrifices faits par les familles et les proches qui soutiennent les militaires au cours de leur affectation unique dans le Nord. Le Médaille Polaire est remis aux proches qui soutiennent les militaires en service ainsi que les anciens combattants, et qui incarnent les valeurs d'honneur, d'amour et de respect. Un symbole d'appréciation, de gratitude et de respect pour le soutien continu qu'un membre reçoit de ses proches.

306

employés au total

193

employés dans les centres de services de logement

73

Pacifique-Ouest

55

Centre

65

Québec-Est

113

employés au siège social

Regard vers l'avenir

Au cours de 2019-2020, l'ALFC continuera de chercher à respecter les priorités énoncées par les FAC et le MDN. Nous continuerons de travailler sur les initiatives énoncées dans la PDPSE. Notre volonté d'investir dans nos gens, nos maisons et nos services demeurera à l'avant-plan de nos activités. Il s'agit du fondement de notre organisme.

En date de mars 2019, des contrats avaient été conclus pour la construction de 18 ULR, soit 12 appartements de deux chambres à Borden et six maisons unifamiliales à Trenton. Nos nouvelles normes de conception nous permettront de bien nous positionner pour construire le portfolio du futur. La démolition de 20 ULR à Winnipeg est prévue durant 2019-2020. L'aliénation de bâtiments sous-utilisés ou obsolètes constitue une initiative importante du MDN de rationalisation du portfolio immobilier. L'ALFC comprend la valeur de la gestion des données et s'efforce de tirer parti de ces données pour prendre des décisions plus approfondies. À l'appui de la [Stratégie de données du MDN et des FAC](#), l'ALFC continuera de consacrer des ressources à l'amélioration de la gestion des données et à l'élaboration d'approches fondées sur les données pour la fourniture de services de logement.

L'ALFC fera une demande en vue d'obtenir une certification Green Globe pour les nouveaux appartements de Petawawa et Moose Jaw et s'attend à recevoir une confirmation durant l'exercice 2019-2020. Les futurs immeubles à logements de faible hauteur et tous les projets de réfection majeurs prévus viseront la certification Green Globe d'immeubles multifamiliaux neufs. Il s'agit d'une réponse continue à nos cibles gouvernementales et ministérielles d'écologisation de l'infrastructure.

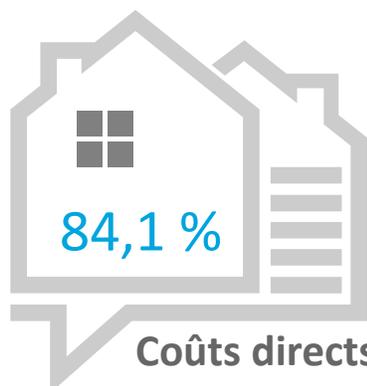
En appui à l'initiative Canada Sans Faille, nous travaillerons à réduire le stress lié aux déménagements et de réduire le fardeau lié à l'installation des membres des FAC et de leurs familles dans une nouvelle communauté. Nous y parviendrons en favorisant l'innovation du service à la clientèle et en sollicitant l'avis des occupants au moyen d'un sondage en ligne. Les renseignements recueillis nous feront découvrir les difficultés et expériences que vivent nos occupants, en cultivant un environnement dans lequel nous pourrions répondre à leurs besoins avec une agilité accrue.

Nous implémenterons un projet-pilote de lieu de travail mobile qui permettra aux techniciens de répondre plus rapidement. Ils auront un meilleur accès aux outils, à l'information des logements en temps réel via accès à distance, augmentant virtuellement l'efficacité du travail.

En 2016, l'ALFC a obtenu la certification de niveau Or du Standard pour le Canada : Excellence, innovation et bien-être d'Excellence Canada, et a aussi reçu un Prix Canada pour l'excellence. L'ALFC planifie demander la certification Platine et de passer le processus rigoureux d'Excellence Canada. L'engagement de l'ALFC envers l'amélioration continue et l'excellence signifie que l'Agence ne se reposera jamais sur ses réussites et ses réalisations passées. L'ALFC continuera de remettre en question ses pratiques et d'innover pour demeurer à l'avant-garde de l'excellence du service.

Tous les points mentionnés ci-dessus nous permettront de bien nous positionner pour construire le portfolio du futur.

Répartition des fonds



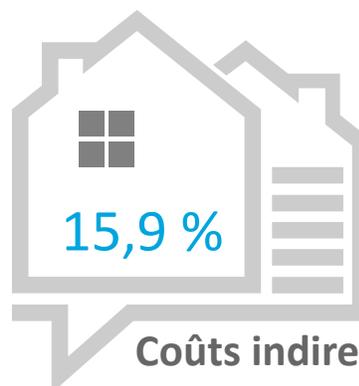
Coûts directs

43,2 % Immobilisations et amélioration
Travaux de construction et de réfection, ou travaux visant à améliorer un bien

18,7 % Cycle de vie et entretien
Activités qui maintiennent la durée de vie utile du bien ou de ses composants (p. ex. remplacement de la toiture, du revêtement ou du générateur d'air chaud)

10,7 % Réparations
Activités qui visent à résoudre les pannes et les défaillances du bien, ou à intervenir en cas d'événement imprévu (réparation de structures en béton, de systèmes électriques, de la plomberie ou de systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air)

11,5 % Gestion des logements
Activités directement liées à l'entretien régulier ou périodique des logements (p. ex. déneigement, tonte de pelouses, entretien général entre deux périodes de location) et à la gestion des logements vacants



Coûts indirects

7,8 % Salaires opérationnels
Salaires du personnel des Centres de services de logement

5,4 % Salaires de l'organisation
Salaires du personnel du siège social

2,0 % Dépenses générales de l'organisation
Location de bureaux, services publics, fournitures, formation, services professionnels, déplacements des employés du siège social, études de marché et plans stratégiques pour chaque site

0,7 % Dépenses générales des Centres de services de logement
Activités récurrentes nécessaires aux activités des bureaux des sites (p. ex. location de bureaux, services publics, fournitures, formation et déplacements des employés des Centres de services de logement)

États financiers

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité d'assurer l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'année financière terminée le 31 mars 2019 et de toute l'information figurant dans ces états financiers incombe à la direction de l'ALFC. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux lignes directrices sur la comptabilité énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'année financière précédente.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information qui figure dans ces états financiers. Une partie de cette information repose sur les évaluations et le jugement de la direction, au mieux de sa connaissance, et tient dûment compte des critères d'importance. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de rapports, la direction tient un ensemble de comptes offrant une image centralisée des activités financières de l'Agence. L'information financière transmise en préparation des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels est conforme aux présents états financiers.

La direction est également responsable pour le maintien d'un système de contrôles internes sur les rapports financiers efficace qui vise à lui garantir, dans une mesure raisonnable, que les chiffres sont fiables, que les éléments d'actif sont protégés et que les opérations sont autorisées et entrées dans le respect de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les lois, règlements, autorités et politiques applicables.

La direction s'efforce en outre de garantir l'intégrité et l'objectivité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par une organisation garantissant une division appropriée des tâches et par des programmes de communication visant à faire en sorte que les règlements, les lignes de conduite, les normes et les pouvoirs de la direction soient connus et compris dans l'ensemble de l'Agence.

Les états financiers de l'ALFC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Approuvée par :



David Thompson
Chef de la direction
Agence de logement des Forces Canadiennes



Anthony Soares, CPA, CA
Directeur général par intérim
Finances, approvisionnement et gestion
des ressources

État de la situation financière (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Actifs		
<i>Actifs financiers</i>		
Débiteurs (note 4)	73	101
	73	101
<i>Actif non financier</i>		
Immobilisations corporelles (note 5)	408 440	368 489
	408 440	368 489
Total	408 513	368 590
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	78 009	34 280
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 061	980
Avantages sociaux futurs (note 8)	956	999
	80 026	36 259
Avoir du Canada	328 487	332 331
Total	408 513	368 590

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Dépenses de fonctionnement		
Entretien et réparations	61 051	55 991
Salaires et avantages sociaux	21 226	21 588
Services professionnels et spéciaux	12 877	13 786
Amortissement (note 5)	11 043	9 654
Services publics, fournitures et approvisionnements	7 344	6 655
Locaux	4 767	4 964
Autres services	1 515	1 618
Frais de déplacement et de réinstallation	750	1 025
Dépenses non comptabilisées se rapportant aux immobilisations corporelles (note 5)	468	952
Équipements et autres locations	121	148
Pertes sur l'aliénation		103
Communication	27	29
Publicité, imprimerie et services connexes	13	19
Autres	13	13
Créances douteuses	(499)	(4)
Total des dépenses d'exploitation	120 716	116 541
Recettes		
Frais de logement	95 593	94 480
Recettes diverses (note 6)	6 522	6 140
Total des recettes	102 115	100 620
Coût de fonctionnement net	18 601	15 921

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les dépenses liées aux immobilisations corporelles comprennent les biens qui ne sont pas capitalisés parce qu'ils sont inférieurs au seuil de capitalisation établi par le Ministère (voir la note 2(h) des états financiers).

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Avoir du Canada, début de l'année	332 331	292 460
Coût de fonctionnement net	(18 602)	(15 921)
Financement actuel utilisé (note 3)	56 212	68 897
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	(43 217)	15 068
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	1 763	1 964
Avoir du Canada, en fin d'exercice	328 487	332 331

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	18 602	15 921
<i>Élément hors-trésorerie</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(11 043)	(9 654)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (note 9)	(1 763)	(1 964)
Aliénations et transferts des immobilisations corporelles		(103)
Variation de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs	(28)	28
(Augmentation) diminution du passif	(43 767)	(15 402)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	(37 999)	(11 174)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	50 994	65 001
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	50 994	65 001
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	12 995	53 827

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes des états financiers (non vérifiés)

1. Autorisations et buts

L'ALFC a été créée en octobre 1995 à titre d'organisme de service spécial provisoire du ministère de la Défense nationale. Elle a ensuite reçu le statut d'organisme de service spécial permanent en mars 2004. Le ministère de la Défense nationale reçoit du Parlement l'autorisation de dépenser les recettes, à la suite de l'approbation d'une loi de crédits. Le Ministère assure le financement des activités d'exploitation de l'ALFC au moyen des recettes nettes générées, en vertu d'un crédit, par les loyers perçus à même le portefeuille des logements et versées au crédit de la Défense. Le programme d'immobilisations de l'Agence est par ailleurs financé grâce au crédit ministériel.

L'ALFC gère les logements résidentiels contrôlés par l'État au nom du Ministère, de façon à garantir que ces biens résidentiels, occupés ou disponibles, sont entretenus selon des normes convenables. De plus, l'ALFC élabore et met en œuvre des plans de satisfaction des futurs besoins résidentiels des membres des Forces armées canadiennes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux politiques comptables du gouvernement, qui sont basées sur les standards de comptabilité du secteur public du Canada. Les politiques comptables importantes sont les suivantes :

(a) Autorisation de crédit net

L'ALFC reçoit du Parlement l'autorisation d'utiliser un crédit net, à la suite de l'approbation d'une loi de crédits. Le crédit net constitue l'autorisation de dépenser les recettes générées par les frais de logement perçus afin de compenser les dépenses connexes.

L'Agence reçoit également un financement supplémentaire grâce au crédit ministériel pour offrir des activités dirigées par le Ministère.

(b) Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le Receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de l'ALFC sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement sont constituées par la différence entre le total des rentrées et le total des sorties de fonds, y compris celles découlant des opérations entre ministères fédéraux.

(c) Variation de la situation nette du Trésor

La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les recettes nettes en vertu d'un crédit, plus les fonds supplémentaires utilisés au cours de l'exercice, à l'exclusion du montant des recettes non disponibles comptabilisées par l'Agence. Elle tient au délai qui s'écoule entre le moment où une transaction se répercute sur les crédits parlementaires et le moment où elle est traitée par l'entremise du Trésor.

(d) Recettes

- Les recettes provenant de frais de logement sont comptabilisées en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les autres recettes sont comptabilisées dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(e) Dépenses

Les dépenses sont consignées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de congé annuel et les congés compensatoires accumulés lorsque les prestations sont gagnées par les employés en vertu de leur contrat de travail.
- Les services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires) sont comptabilisés à titre de dépenses de fonctionnement selon leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, offert par plusieurs employeurs et administré par le gouvernement du Canada. Les contributions du Ministère au Régime sont facturées dans le compte de l'année où elles ont été engagées et représentent l'obligation ministérielle totale en vertu du Régime. La responsabilité du Ministère par rapport au Régime se limite à ses contributions.

ii. Indemnités de départs

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Dans le cadre des négociations sur la convention collective avec certains groupes d'employés, et en raison de changements aux conditions de travail des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation de prestations de départ en vertu du programme d'indemnité de départ des employés a cessé dans le cas de ces employés en 2012. Les employés touchés par ces changements ont obtenu l'option de recevoir immédiatement la totalité ou une partie des avantages gagnés jusqu'alors, ou de recevoir la valeur entière ou restante de ces avantages à la fin de leur service au sein de la fonction publique.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants qui sont prévus être réalisés; une provision est créée pour les débiteurs dont le recouvrement est jugé incertain. Une provision pour créances douteuses représente la meilleure estimation possible de la direction des pertes probables dans les comptes débiteurs. La provision est déterminée en tenant compte d'une analyse de l'expérience des pertes antérieures et d'une évaluation des conditions actuelles.

(h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est égal ou supérieur à 30 000 \$ sont consignées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire et étalé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Bâtiments (immeuble neuf)	40 ans
Bâtiments (amélioration)	20 ans
Travaux en cours	Une fois en service, selon la catégorie d'immobilisation

(i) Incertitude de l'évaluation

La préparation des présents états oblige la direction à effectuer des évaluations et à retenir des hypothèses qui influent sur l'évaluation des éléments d'actif et de passif, des recettes et des dépenses consignées aux états financiers. Au moment d'établir les états financiers, la direction jugeait raisonnables les estimations et les hypothèses en question. Les éléments comportant les estimations les plus importantes sont le passif éventuel, le passif lié aux indemnités de départ des employés, les provisions pour créances douteuses et la durée utile des immobilisations corporelles. La réalité pourrait diverger considérablement de ces estimations. La direction revoit périodiquement ses estimations et elle porte les rajustements nécessaires aux états financiers de l'exercice où elle les constate.

(j) Obligations de décontaminer

Les obligations de décontaminer sont consignées en tant que charges à payer, afin de permettre de reconnaître les coûts estimatifs de gestion et de décontamination d'emplacements contaminés que l'Agence est obligée, ou sera probablement obligée, de décontaminer.

3. Rapprochement des crédits utilisés de l'exercice en cours

a) Rapprochement de coût de fonctionnement net par rapport aux crédits utilisés de l'exercice en cours

(en milliers de dollars)	2019	2018
Coût de fonctionnement net	18 602	15 921
Rajustements pour les éléments influant sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(11 043)	(9 654)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(81)	(69)
Indemnités de départ	43	(77)
Rajustements des comptes créditeurs de l'année précédente	(53)	(168)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (note 9)	(1 763)	(1 964)
Aliénations et transferts des immobilisations corporelles		(103)
Autre	(486)	9
	5 219	3 895
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement :		
Acquisitions des immobilisations corporelles (note 5)	50 994	65 001
Crédits de l'exercice utilisés	56 213	68 896

b) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des créditeurs de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2019	2018
Encaisse nette fournie par le gouvernement	12 995	53 827
Recettes non disponibles pour dépenser		
Variation de la situation nette du Trésor		
(Augmentation) Diminution des débiteurs et avances	28	(28)
(Diminution) Augmentation des créditeurs, des charges à payer et des paiements de transfert	43 728	15 255
Rajustements des comptes créditeurs de l'année précédente	(53)	(168)
Autres rajustements	(486)	9
	43 217	15 068
Crédits de l'exercice utilisés	56 212	68 896

4. Comptes débiteurs et avances

(en milliers de dollars)	2019	2018
Comptes débiteurs des autres organismes et ministères fédéraux	9	6
Comptes débiteurs de tiers	177	707
Comptes débiteurs brut	186	713
Moins : provisions pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(113)	(612)
Total	73	101

5. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles					
(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Transfert	Aliénation	Solde de clôture
Logements résidentiels	255 380		25 622		281 002
Travaux en cours	181 051	50 994	(25 622)	-	206 423
Total des immobilisations corporelles	436 431	50 994	-	-	487 425

Amortissement cumulé				
(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement de l'exercice courant	Aliénation et transferts	Solde de clôture
Logements résidentiels	67 941	11 043		78 984
Total des immobilisations corporelles	67 941	11 043		78 984

Valeur comptable nette		
(en milliers de dollars)	2019	2018
Logements résidentiels	202 018	187 439
Travaux en cours	206 423	181 050
Valeur comptable nette	408 441	368 489

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se chiffrent à 9 654 052 \$ (contre 9 430 596 \$ en 2017)

Les dépenses liées aux immobilisations corporelles de l'État des résultats visent les biens qui ne sont pas capitalisés parce que leur coût est inférieur au seuil de 30 000 \$.

Les avoirs résidentiels gérés par l'ALFC ont été transférés du Ministère au moment de la formation de l'ALFC avec une valeur de « 0 » plutôt qu'avec le coût d'origine des actifs et des amortissements totalement cumulés, car le portfolio de logements résidentiels avait plus de 5 ans et peu de registres précis étaient disponibles à cette époque.

6. Recettes diverses

(en milliers de dollars)	2019	2018
Recouvrement des frais de service	4 903	4 715
Recouvrement pour l'entraînement de forces militaires étrangères	1 361	1 228
Autres	258	196
Total	6 522	6 139

7. Comptes créditeurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	2019	2018
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	2 768	2 075
Tiers		
Créditeurs	72 359	30 073
Passifs reliés aux mesures correctives	579	335
Autres passifs	2 303	1 797
Total des comptes créditeurs et charges à payer	78 009	34 280

Obligations de décontaminer – Emplacements contaminés

On comptabilise les passifs et consigne les coûts estimatifs de gestion et de décontamination d'emplacements contaminés où l'Agence est obligée, ou sera probablement obligée, de payer de tels coûts. Les passifs estimatifs se fondent sur l'information connue à un moment donné. Ces estimations peuvent varier en raison des facteurs suivants : jugement professionnel employé pour déterminer les valeurs estimatives; possibilité que des volumes additionnels de sol contaminé soient découverts lors de la mise en œuvre du plan correctif; nouvelles technologies qui deviennent disponibles au moment de la mise en œuvre du plan correctif.

L'Agence a repéré onze emplacements qu'elle est obligée de décontaminer, et a consigné une obligation de décontaminer d'un montant de 335 414 \$ pour ces emplacements.

8. Prestations futures des employés

a. Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent jusqu'à un maximum de 35 ans à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des recettes des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pensions du Canada ou au Régime des rentes du Québec et indexées selon l'inflation.

Le Régime est alimenté par les employés et le Ministère. En raison de la modification de la Loi sur la pension de la fonction publique suite à la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique 2012, les employés qui contribuent au régime ont été divisés en deux groupes : le groupe 1 est composé de ceux qui participaient au régime en date du 31 décembre 2012 et le groupe 2 regroupe les membres se joignant au régime à compter du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distincte.

Les dépenses de l'exercice 2017-2018 totalisent 1 814 080 \$ (1 802 000 \$ en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les frais représentent environ 1,01 fois les cotisations des employés (1,12 en 2016-2017), et pour les membres du groupe 2 environ 1,00 fois les cotisations des employés (1,08 en 2016-2017).

(en milliers de dollars)	2019	2018
Charge de retraite	1 958	1 814

La responsabilité du Ministère à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents et déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de garant du régime.

b. Indemnités de départ

Le Ministère verse des prestations de départ à ses employés en fonction de leur admissibilité, de leurs états de service et de leur salaire final. Ces indemnités ne sont pas préfinancées. Elles seront payées à même les crédits futurs. Voici les données concernant les prestations de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Obligation future au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	999	922
Charges pour l'exercice	89	211
Prestations versées pendant l'exercice	(132)	(134)
Obligation future au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	956	999

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des conditions commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a reçu des services fournis à titre gracieux par d'autres ministères.

A. Services reçus à titre gracieux

Aussi, au cours de l'année, le Ministère a reçu gratuitement des services d'un autre ministère, la contribution de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés dans l'état des résultats de l'Agence comme suit :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 763	1 964
Total	1 763	1 964

B. Payer les comptes impayés entre apparentés en fin d'année

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à en assurer l'efficacité et la rentabilité; ainsi, un seul ministère s'acquitte de ces activités pour tous les autres, sans frais. Le coût de ces services, notamment les services de paye et d'émission de chèques fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus à titre de charges dans l'état des résultats de l'Agence.

(en milliers de dollars)	2019	2018
Comptes payables à d'autres ministères et organismes gouvernementaux	2 768	2 075
Total	2 768	2 075

10. Obligations contractuelles

En raison de la nature de ses activités, l'Agence peut conclure d'importants contrats et contracter des obligations échelonnées sur plusieurs années qui l'obligeront à faire des versements futurs lors de la réception des biens ou des services prévus.

Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'estimations raisonnables sont résumées ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24 et exercices suivants	Total
Projet	46 948	6 782	-	-	-	53 730
Contrat de location-exploitation	4 409	779	867	652	4 369	11 076

Emplacements des logements du Ministère de la Défense nationale au Canada



Hiérarchie régionale Emplacements et nombre d'unités

Pacifique et de l'ouest

- 1 COLD LAKE 703
- 2 COMOX 251
- 3 EDMONTON 504
- 4 Iqaluit 3
- 5 Yellowknife 92
- 6 ESQUIMALT 708
- 7 Masset 7
- 8 MOOSE JAW 174
- 9 Dundurn 28
- 10 SHILO 637
- 11 SUFFIELD 175
- 12 WAINWRIGHT 185
- 13 WINNIPEG 509

Centre

- 14 BORDEN 663
- 15 KINGSTON 471
- 16 OTTAWA 145
- 17 NORTH BAY 182
- 18 PETAWAWA 1639
- 19 TRENTON 542

Québec et de l'est

- 20 BAGOTVILLE 359
- 21 GAGETOWN 1435
- 22 GOOSE BAY 231
- 23 Gander 70
- 24 GREENWOOD 566
- 25 HALIFAX 485
- 26 MONTRÉAL 190
- 27 VALCARTIER 711

Coordonnées de l'ALFC

Agence de logement des Forces canadiennes
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade du Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Renseignements généraux : 1 888-459-2342 ou
cfha-alfc@forces.gc.ca

Suivez-nous sur Twitter : [@CFHA_ALFC](https://twitter.com/CFHA_ALFC)